

Fiche n°10  
**HAIES**

**Habitat d'espèces d'intérêt communautaire du site  
Natura 2000 présent dans ce type de milieu**

Haies (code corine biotopes : 84)

**Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000  
présents dans ce type de milieu**

E1304 : Petit rhinolophe

E1087 : Rosalie des Alpes (espèce prioritaire)

E1083 : Lucane cerf-volant

**ENGAGEMENT**

**Je m'engage pour les parcelles concernées par la charte à :**

1. Ne pas détruire les haies, sauf risques sanitaires ou liés à la sécurité des usagers  
*Point de contrôle : Contrôle sur place du maintien des haies.*

**RECOMMANDATIONS**

1. Privilégier l'entretien mécanique ou manuel à l'utilisation de traitements chimiques.
2. Privilégier des haies pluristratifiées (à trois niveaux de végétation : arboré, arbustif, herbacé), et composées d'essences locales et variées.
3. Maintenir des arbres feuillus à cavités, morts, ou dépérissant (s'ils ne présentent pas de danger pour la sécurité des usagers).
4. Poursuivre l'entretien des frênes têtards, ou restaurer de vieux têtards dont l'entretien était abandonné.
5. Maintenir au sein des haies des vieux arbres fruitiers à cavités.
6. Planter des haies en limite de parcelles, là où elles sont absentes ou très discontinues.